

DEMANDE DE SUBVENTION

aux travaux de déneigement et de taille des haies

Attention : la subvention est seulement accordée aux personnes âgées de 65 ans au moins ou reconnues dépendantes (sans limite d'âge)

Par la présente, je soussigné(é)	
Nom et prénom du demandeur:	
Matricule:	
Adresse:	
Code Postal:	Localité:
Tél. :	E-mail:
La subvention est à verser sur le compte bancaire	
Titulaire du compte bancaire:	
Numéro de compte IBAN:	
Institut bancaire:	

La demande de subvention est introduite au plus tard pour le premier mars de l'année suivant celle pour laquelle la subvention est demandée. Le montant de la subvention communale s'élève à 10,00€ par heure de travail facturée, sans pouvoir dépasser un montant de 250,00€ par ménage et par an.

Les pièces à joindre à la demande sont les suivantes :

- Facture des travaux établie par une société ou asbl
- Preuve de paiement
- Le cas échéant, un certificat renseignant l'état de dépendance du demandeur
- Le relevé d'identité bancaire (RIB) actuel

Date: _____

Signature du demandeur _____

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION		
Demande	☐ accordée	☐ refusée
Date:	Montant:	Signature & cachet: